

0851560J  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE  
2 IMPASSE GUTENBERG  
85190 AIZENAY  
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Atelier scientifique pour l'année scolaire 2022-2023

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 77

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2022

Réuni le : 04/04/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable au projet d'atelier scientifique pour l'année scolaire 2022-2023.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**Atelier SCIENTIFIQUE :**

Le Principal présente le projet « Sciences et investigation policière » proposé par l'équipe des professeurs de sciences (S.V.T. : Sandra ROUSSEAU et Stéphane DUGUIN – S.P.C. : Jean-Charles RAIMOND et Morgane YVIS – Technologie : Frédéric SAGNY). L'atelier sera proposé prioritairement aux élèves de troisième.

La thématique générale consiste à mener une enquête, à l'image d'une investigation policière, autour de la situation suivante : un individu a occupé une pièce du collège pendant plusieurs semaines. Les élèves devront découvrir qui et pourquoi à travers l'étude de nombreux indices.

Le Président du Conseil d'Administration soumet à l'avis des membres ce dossier de demande de création d'un atelier scientifique et technique pour l'année scolaire 2022 – 2023.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0